

CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

REUNION du 15 février 2017

Convocation en date du : 09/02/2017

Date d'affichage de la convocation : 09/02/2017

Date d'affichage du Procès-Verbal : 18/02/2017

L'an deux mille dix sept, le quinze février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel POURCELOT, Maire.

Présents :

MM. Pierre AURAY, Roger BESSON, André CHARNAY, André DARGAUD, Serge DESROCHES, Laurent DUFOUR, Michel POURCELOT, Philippe PROST, Stéphane VIAL
Mmes Jacinthe AUJAL, Denise FORESTIER, Estelle GATILLE, Christiane LANCIAUX, France LOVEIRY

Absent-excuse : M. Marcel RENON a donné procuration à M. Laurent DUFOUR

Mme Denise FORESTIER a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

M. Laurent Dufour demande qu'il soit précisé dans les délibérations concernant l'aménagement des places des 2 anciennes écoles que les travaux se feront uniquement en fonction du montant des subventions attribuées.

M. le Maire demande au Conseil Municipal d'avoir une pensée pour la belle-sœur de M. Marcel Renon, décédée dernièrement, et pour toute la famille.

1°) Chaufferie bois

M. André DARGAUD présente au Conseil Municipal le bilan de l'étude établi par le cabinet Kalice pour l'installation d'une chaufferie-bois.

Il ressort de cette étude que cet investissement aurait un coût certain pour la Commune et que les recettes, non significatives, ne permettraient pas de couvrir en totalité les coûts annuels de fonctionnement et de remboursement d'emprunt.

Au vu de ce scénario, le Conseil Municipal décide d'abandonner le projet et charge le Maire d'en informer le cabinet d'études.

2°) 2^{ème} tranche des travaux de rénovation énergétique

M. André Dargaud présente un tableau récapitulatif des montants des travaux réalisés pour la 1^{ère} tranche et le prévisionnel pour la 2^{ème} tranche. Ce dernier concerne entre autre le changement des chaudières de l'école et de la Maison des Associations, l'isolation des combles, le remplacement de VMC...

COMMUNE de DOMPIERRE les ORMES									
REHABILITATION ENERGETIQUE des TROIS BATIMENTS COMMUNAUX									
TABLEAU RECAPITULATIF des MARCHES de TRAVAUX par Corps d'Etat et par Batiment - 1ERE TRANCHE de TRAVAUX									
N°	LOT	ENTREPRISE	BAT 1 Ancienne Ecole Primaire	BAT 2 Maison des Associations	BAT 3 Mairie Poste Bibliothèque	VARIANTE	TOTAL DEVIS	RABAIS COMMERCIAL	MARCHE HTVA
1	ECHAFFAUDAGE	NTT Echaffaudage	4360,50	6315,50	6562,00		17238,00	738,00	16500,00
2	ZINGUERIE						0		0
3	ELECTRICITE TEL TV						0		0
4	MACONNERIE	SARL VOUILLON	6570,79	10530,87	17731,00		34832,66	832,66	34000,00
5	ISOLATION EXT	SARL TRADI FACAD	37652,00	49620,00	63065,00		150337,00	5337,00	145000,00
6	PEINTURE	SARL TRADI FACAD	1200,00	690,00	3400,00		5290,00	0,00	5290,00
7	HUISSERIES MENUISERIES	SARL LAFFAY	29570,00	8270,00	18530,00	2340,00	58710,00	1761,30	56948,70
S/T par BATIMENT			79353,29	75426,37	109288,00	2340,00		8668,96	257738,70
DEDUIRE IMPACT									
VARIANTE/REMISE			1901,88	1807,75	2619,33				
BASE S/T par BATIMENT			77451,41	73618,62	106668,67				257738,70

TABLEAU RECAPITULATIF des TRAVAUX par Corps d'Etat et par Batiment - 2EME TRANCHE de TRAVAUX									
N°	LOT	ENTREPRISE	BAT 1 Ancienne Ecole Primaire	BAT 2 Maison des Associations	BAT 3 Mairie Poste Bibliothèque	TOTAL DEVIS	RABAIS COMMERCIAL	MARCHE HTVA	
1	CHAUFFAGE FUEL		15000,00	18000,00		33000,00		33000,00	
2	VANNES THERMOSTATIQUES		1000,00	1000,00	1000,00	3000,00		3000,00	
3	ISOLATION des COMBLES		5000,00	9000,00	9000,00	23000,00		23000,00	
4	VMC HYGRO		3000,00	1500,00	4500,00	9000,00		9000,00	
5	ELECTRICITE TEL TV		5646,71	21073,63	22212,00	48932,34		48932,34	
6	EQUIPEMENT LED		2901,88	5807,75	9619,33	18328,96		18328,96	
S/T par BATIMENT			32548,59	56381,38	46331,33			135261,30	
GENERAL/BAT			110000,00	130000,00	153000,00			393000,00	

Il souligne que les travaux pour la 1^{ère} tranche sont pour l'instant couverts par la subvention TEPOS et de l'autofinancement. Pour la 2^{ème} tranche, la subvention FEADER qui a été sollicitée devrait en couvrir une partie des dépenses. Il rappelle que cette subvention a été demandée en début d'année dernière mais que suite à de nombreux changements, notamment la fusion de la Bourgogne et de la Franche Comté, le dossier doit être refait et est en cours de constitution.

Concernant cette 2^{ème} tranche de travaux, M. André Dargaud indique qu'il serait opportun de lancer dès à présent les consultations.

Le Conseil Municipal,

- accepte de réaliser cette 2^{ème} tranche de travaux,
- charge le Maire de lancer les consultations auprès des entreprises,
- autorise le Maire à signer tout document relatif à ces travaux.

3°) Projet pédagogique

Le Maire fait part du projet pédagogique de décorer le mur des 2 terrains de tennis lancé en partenariat avec l'école et un artiste parisien avec l'aide, bien-sûr des enfants mais aussi de bénévoles de la bibliothèque et des employés communaux.

Ce projet devrait se réaliser entre les vacances de Pâques et les vacances d'été.

Il indique également que la cérémonie de remise du Prix Racouchot a eu lieu à l'école le 14 février dernier en présence de la Présidente Départementale DDEN, de M. Patrick RICHARD, Président DDEN du secteur, de membres D.D.E.N. et des enseignants. Un chèque de 250 € a ainsi été remis à l'école.

4°) Station-service

Une réunion a eu lieu mardi dernier avec le responsable de la société et des membres du Conseil Municipal.

Le Maire présente le timing des travaux :

- 21 mars : les travaux de terrassement doivent être terminés - livraison de la cuve
- 21 mars au 23 avril : installation de la cuve
- 24 avril au 28 avril : pose de la station et mise en service
- début mai : inauguration de la station-service

La parcelle a été bornée, reste à prévoir des travaux par rapport à l'installation de la station-service :

- démontage de la petite bascule la semaine prochaine.
- l'enseigne « CLid Express » sera installée en dessous de la haie à côté du pont-basculer.
- pour répondre aux normes de sécurité d'accès, l'ilot de la Départementale 41 sera partiellement démonté pour permettre l'accès à la station des camions venant de Trivy.
- installation d'un candélabre supplémentaire
- installation de la borne pour les véhicules électriques
- aménagement de places de stationnement pour les camions vers la sortie en bas du parking qui sera condamnée.

Reste le problème des forains qui ne pourront plus stationner sur ce parking pour la fête patronale.

La solution envisagée est de les installer sur le parking en face du complexe sportif. Il faudra prévoir une installation électrique ainsi qu'un branchement d'eau. Des devis ont été sollicités auprès d'Enedis et de la SAUR.

Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition. Des courriers seront envoyés aux forains pour les informer de ce changement, ainsi qu'aux propriétaires riverains de ce parking.

5°) Bilan travaux

M. Philippe Prost indique que les travaux n'ont pas beaucoup évolué en raison des conditions climatiques difficiles de ces dernières semaines.

Toutefois, les façades de la Mairie sont presque terminées. L'élévateur doit être installé début mars. Restera à réaliser l'entrée principale de la Mairie. Les travaux devraient s'achever fin mars avec quelques finitions à revoir.

M. Philippe Prost rappelle qu'il était prévu des travaux d'aménagement de la cage d'escalier de l'ancienne école du bas et qu'il serait opportun de programmer rapidement ce chantier.

5°) Questions et informations diverses

- Eglise de Meulin

Des devis ont été sollicités auprès de la SAUR et d'Enedis pour le branchement et la pose de compteurs.

Le devis de la SAUR s'élève à 1 600 €. On est toujours dans l'attente de celui d'Enedis.

Une réunion sera programmée avec l'Association Arts, Sites et Traditions de Meulin pour définir les prises en charge respectives.

- Statues de Meulin

Il est demandé où en est la confection des socles pour les statues de Meulin.

Aucune nouvelle pour l'instant de l'artisan. Un mail lui sera envoyé pour savoir quand pourront être installées ces statues.

- Relais-routier

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu la visite d'un huissier de justice venu déposer une signification de jugement concernant le relais-routier. La Commune a été déboutée.

- Manifestations à venir

- 19 mars : randonnée pédestre Association de Meulin
- 19 mars : cérémonie de commémoration à 11 h à Dompierre au Monument aux Morts
- 08 avril : épreuve cycliste du « Tour du Charolais »
- 22 avril : randonnée historique de véhicules d'époque

- Site internet

M. Serge Desroches indique que le site internet de la Commune, comme celui des autres communes de l'ancienne Communauté de Communes de Matour et sa Région, ne fonctionne plus.

Cela est sans doute dû au changement de nom de la Communauté de Communes et que les liens n'ont pas été modifiés.

- Affichage

Mme Estelle Gatille indique qu'une demande d'autorisation préalable d'exploiter n'a pas été affichée en Mairie en temps opportun. Il a été remédié à cette absence d'affichage.

- Accueil de jour : il ressort du bilan de l'enquête qu'il convient de communiquer davantage sur les aides possibles.

Il pourra en être discuté lors de la réunion de la commission sociale de la Communauté de Communes qui se tiendra le jeudi 23 mars prochain.

- Marpa

Mme Christiane Lanciaux fait un compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 31 janvier dernier. Elle fait part des points suivants :

- rappel de la reprise par la Communauté de Communes de la Marpa au 14 décembre 2016
- projet de travaux d'aménagement

- interrogation sur la reconduction de contrats pour 2 personnes employées en service civique qui ne donnent pas satisfaction car pas d'expérience et pas assez matures. Voir pour recruter un animateur diplômé.

- recrutement d'un cuisinier apprécié

- Subventions

M. le Maire indique que les Présidents d'associations souhaitant faire une demande de subvention à la Communauté de Communes St Cyr Mère Boitier doivent lui faire passer un dossier.

- Mme Denise Forestier signale que la bouche d'égoût vers le Crédit Agricole sent très mauvais et qu'il conviendrait de la faire nettoyer.

Elle indique également que le fossé vers sa maison d'habitation serait à curer.

Ces informations seront transmises à M. Marcel Renon, responsable de la voirie.

- Dépenses d'investissement

Le Maire fait part d'un courrier de la Préfecture de Saône et Loire concernant à une erreur sur la délibération 2016/12/04 relative à l'autorisation pour mandatement dans la limite de 25 % des crédits votés en 2016. Il est demandé le retrait de cette délibération et l'établissement d'une nouvelle délibération.

Le conseil Municipal,

- décide le retrait de la délibération n° 2016/12/04,

- sur proposition du Maire, autorise le Maire à mandater, dans l'attente du vote de l'ensemble des budgets primitifs 2017, les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits votés en 2016 et cela en plus des crédits reportés le cas échéant ; somme qui sera affectée aux opérations suivantes :

Opération 152 Acquisition de matériel

article 2183 : 4 000 € (Travaux d'investissement 2016 : 15 592 € x 25 %)

Opération 200 Divers bâtiments communaux

article 21318 : 36 250 € (Travaux d'investissement 2016 : 145 000 € x 25 %)

Opération 218 Sécurisation accès groupe scolaire :

article 2128 : 7 500 € (Travaux d'investissement 2016 : 30 000,98 € x 25 %)

Opération 221 Réhabilitation TEPcv

article 21318 : 58 864 € (Travaux d'investissement 2016 : 235 456 € x 25 %)

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 15 mars 2017 à 20 h

Prochain bureau municipal : 08 mars 2017

Prochaine réunion commission bâtiments : 15 mars 2017

Fin de séance : 21 h 00